



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9101431 - Mare du plateau de Vendres

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	5
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	6
6. GESTION DU SITE	7

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR9101431	1.3 Appellation du site Mare du plateau de Vendres
1.4 Date de compilation 31/01/1996	1.5 Date d'actualisation 18/01/2018	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Languedoc-Roussillon	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr



1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1998
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 19/07/2006
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 26/12/2008

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020132707

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,2375°

Latitude : 43,27889°

2.2 Superficie totale

17,56 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
91	Languedoc-Roussillon

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
34	Hérault	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
34298	SAUVIAN
34329	VENDRES

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3170 <i>Mares temporaires méditerranéennes</i>	X	3,8 (21,59 %)		G	B	C	C	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bmales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** :G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		Tetrax tetrax	2	2	cmales	P			X		X	
P		Damasonium alisma										
P		Juncus pygmaeus										
P		Juncus sphaerocarpus										
P		Juncus tenageia										
P		Lythrum thymifolium										
P		Lythrum tribracteatum										
P		Myosurus minimus										
P		Parentucellia viscosa										
P		Pulicaria vulgaris										
P		Polygonum romanum subsp. gallicum				P			X	X		

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2,2 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	13,6 %
N15 : Autres terres arables	83,1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1,1 %

Autres caractéristiques du site

Site inclus dans un des nombreux plateau qui marquent la plaine agricole du Biterrois où la culture de la vigne domine très largement.

Vulnérabilité : Ce site est sensible au drainage (actuellement en cours sur l'ensemble du plateau) et à ses effets immédiats sur les plantes amphibiés.

Les communautés des mares temporaires sont également sensibles aux effets de la concurrence végétale d'espèces mésophiles, accrue par le drainage. L'ensemble du plateau est drainé depuis 1993 par de nombreux fossés pour les besoins de la viticulture. De plus, la route sur la limite ouest du périmètre empêche le ruissellement du bassin versant situé de l'autre côté de celle-ci vers les dépressions où se retrouvait l'habitat d'intérêt communautaire justifiant la désignation du site.

D'importants travaux sont nécessaires pour rétablir un fonctionnement hydraulique sur le site et assurer la réapparition du cortège floristique associé aux mares temporaires méditerranéennes qui donnait sa spécificité au site.

En effet, les suivis floristiques effectués tous les ans ont montré une perte progressive des espèces caractéristiques de l'habitat *3170 "mares temporaires méditerranéennes".

4.2 Qualité et importance

Site extrêmement important pour la conservation de *Marsilea strigosa*.

Ce site abritait une des quatre seules populations de *Marsilea strigosa* de France. Il s'agit d'une cuvette inondable sur un plateau siliceux, installée au milieu des vignes.

Ce secteur a été mis en culture dans le passé mais les modes cultureux de l'époque et les conditions stationnelles (permanence de l'eau, mauvais drainage) ont permis à *Marsilea strigosa* et à d'autres espèces rares des mares temporaires méditerranéennes de subsister et de prospérer.

Cependant ces dernières années (depuis 2012) l'espèce ne s'est pas exprimée. Elle est considéré non présente actuellement, même si le site conserve un forte responsabilité pour cette espèce.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	A02	Modification des pratiques culturelles (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		B
H	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		B



H	M01.02	Sécheresses et diminution des précipitations		B
L	J01.01	Incendies		B
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		B
M	A08	Fertilisation		B
M	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
M	E01.04	Autres formes d'habitations		B
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
M	K04.01	Compétition (flore)		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A03	Fauche de prairies		I
M	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	78,8 %
Propriété d'une association, groupement ou société	20,7 %
Domaine communal	0,3 %
Domaine départemental	0,2 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	20,1 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :



Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

Site Natura 2000 des Collines du Narbonnais proche.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Syndicat Mixte du Delta de l'Aude

Adresse : 3 Rue Jonquières 11100 Narbonne

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom :
Lien :
<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/docob-de-la-mare-du-plateau-de-vendres-a1551.html>

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Plusieurs actions de gestion conservatoire ont été mise en oeuvre depuis la création du site Natura 2000. En 2008 une nouvelle dépression a été créée afin de favoriser le cortège de l'habitat *3170 et *Marsilea strigosa*. L'objectif de cette action fut atteint dès la première année (https://jolube.files.wordpress.com/2008/06/kleszczewski_2008.pdf).

Plusieurs chantiers de lutte contre l'espèce végétale envahissante *Phyla nodiflora* ont été menés, cependant l'espèce est toujours présente sur le site.

Un pâturage adapté a été mis en place pendant plusieurs années, cette action est cependant suspendue à l'heure actuelle.

Des suivis scientifiques de la flore caractéristique des mares temporaires méditerranéennes (*3170) sont effectués tous les ans, sauf année défavorable. Ces suivis avec pointages exhaustifs permettent de décrire l'évolution des espèces ciblées. Les suivis de 2017 ont mis en évidence que la seule espèce caractéristique de l'habitat *3170 encore présente est *Polygonum romanum* ssp. *Gallicum* dont les populations sont stables et relativement importantes.